



PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE pmp ASBL DU 2 JUIN 2022

Présences : voir liste en annexe

Avec 24 présences et 6 procurations de membres fondateurs et effectifs (30 voix) sur un total de 30 membres fondateurs/effectifs, tous les points à l'agenda nécessitant une majorité simple peuvent être soumis au vote.

Cette assemblée générale est menée par Denis Lefébure, Président du Conseil d'Administration et par Stéphanie Nourricier, Directrice générale.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE AG

Le PV de l'AG du 1^{ER} avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DES CHANGEMENTS SURVENUS CHEZ PMP ET RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Stéphanie Nourricier présente les aspects opérationnels et techniques des différentes missions de pmp (voir la présentation en annexe) ; celui-ci est disponible sur le site internet www.maisonpassive.be.

3. APPROBATION DES COMPTES 2021

Présentation des comptes 2021

Stéphanie Nourricier présente les résultats financiers de pmp en 2021 (voir la présentation en annexe).

Approbation

Les comptes 2021 tels que présentés et contrôlés par le fiduciaire Colombi sont approuvés à l'unanimité.



4. PROJETS 2022

Stéphanie Nourricier présente les projets 2022 (voir la présentation en annexe).

5. BUDGET 2022

Présentation du budget

Stéphanie Nourricier présente le budget 2022 (voir la présentation en annexe).

Approbation

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.

6. DECHARGE DES COMPTES

L'assemblée marque, à l'unanimité, son accord quant à la décharge du Conseil d'Administration dans son ensemble.

7. VOTE RELATIF AU CHANGEMENT DU MONTANT DES COTISATIONS

Stéphanie Nourricier présente la nouvelle grille de tarification des cotisations membres ainsi que les avantages correspondants.

Les nouveaux montants des cotisations sont votés par l'assemblée à l'unanimité ; ces nouveaux montants sont donc approuvés.

8. VOTE RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Renouvellement de mandat pour

- Arnaud Dawans ;
- Antonella Contino ;
- Marc Vande Perre ;
- Ariane Caudron ;
- Stéphanie Nourricier.



Nouveau mandat pour

- Aurore Vandenberghe ;
- Amélie Zoppé ;
- Nicolas Smets.

Le conseil d'administration, composé de 8 personnes est élu à l'unanimité.

Certifié conforme

Denis Lefébure, Président du Conseil d'Administration



Membres effectifs présents :

ENTREPRISE	NOM	PRÉNOM	PRÉSENT	REPRÉSENTÉ
AAC ARCHITECTURE SA	VANDE PERRE	Marc		
ACDC ARCHITECTES	DOZO	Christophe		
AGC GLASS EUROPE SA	CONTINO	Antonella		
AT OSBORNE	ZOPPE	Amélie		
BATITERRE	SMETS	Nicolas		
CLUSTER ECO CONSTRUCTION	POSKIN	Hervé Jacques		
CSTC	DAWANS	Arnaud		
ENERGIE COMMUNE/APERE	WILKIN	Benjamin		
ENESTA SPRL	LEFEBURE	Denis		
MK ENGINEERING	VANDENBERGHE	Aurore		
R ² D ² ARCHITECTURE SA	SZPIRER	Vincent		